

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1030 Décisions concernant les Ministères

n° 1030

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 septembre 1960

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro

31 octobre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de l'Adjudant-Chef Kervella Jean, décédé à Djibouti, le 13 juillet 1960, actuellement au dépositaire de Djibouti, seront transférés au cimetière de Noiretable (France). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge de l'Etat (Budget de l'Armée de l'Air).